

## Point sur les réorganisations

### LES CONSTATS DES EXPERTS CONVERGENT AVEC NOS ALERTES

Le 17 décembre, lors du CSE central (CSEC) de l'UES Amont Global Services Holding (AGSH), les experts chargés par le CSEC d'analyser le projet Kairos 2.2 / One SI ont fait un constat sérieux de la situation dont on peut relever les quelques points clés suivants :

- ✓ « LES SUCCESSIONS DES RÉORGANISATIONS ONT ÉTÉ ÉPUISANTES ET DÉMOBILISATRICES »
- ✓ « LES PROJETS CONDUISENT À TAYLORIZER ENCORE DAVANTAGE LE TRAVAIL »
- ✓ « LES PROJETS NÉCESSITENT UN VÉRITABLE PLAN DE RECLASSEMENT INTERNE »
- ✓ « LES OPPORTUNITÉS DE MOBILITÉ SONT BIEN PLUS COMPLEXES QUE LES CHIFFRES AVANCÉS »
- ✓ « Des difficultés remontées par les salariés dans leurs situations de travail actuelles, exposant à des risques psychosociaux. Avec des facteurs de pénibilité ressentie qui appellent une attention spécifique à la régulation de la charge de travail, et à l'accompagnement au changement »
- ✓ « Une démarche d'évaluation des risques psychosociaux insuffisante ».

Vous trouverez l'intégralité des rapports en cliquant sur les liens suivants :

- [Rapport complet Experts CSEC AGSH](#)
- [Synthèse Rapport Experts CSEC AGSH](#)

Les résultats de l'enquête menée par l'expert auprès d'un échantillon de salariés dans le cadre de l'information consultation confirment également ces alertes :

- Surcharges et exigences du travail qui constituent un facteur de tension majeur,
- Inquiétudes de toutes sortes et symptômes du stress physiques, émotionnels et comportementaux.

La taylorisation et la tertiarisation continuent mais s'arrêteront-elles ? Quand et où ? Les premiers salariés à en avoir payé les conséquences étaient les salariés des métiers Support, cette année la vague One Tech a ensuite atteint aussi les métiers techniques. Désormais, ce sont tous les métiers qui sont touchés.

La Compagnie restera-t-elle une entreprise industrielle multi-énergies en gardant un ADN basé sur des compétences et des expertises solides ? Ou bien un portefeuille patchwork, peut-être comptablement rentable, mais réducteur de l'humain, au prix d'un changement de modèle industriel et social vers un modèle financier basé sur les opportunités à court terme, à la manière des KAIROS, afin de servir le meilleur rendement instantané en dividendes aux actionnaires ?

**LE SICTAME-UNSA DÉFEND ET DÉFENDRA** toujours un modèle industriel multi-énergies qui valorise les ressources humaines, les compétences, et les expertises de haut niveau, la marque de fabrique et l'ADN du Groupe !

# UN AVIS MOTIVÉ NÉGATIF VOTÉ A L'UNANIMITÉ

Face à ce constat objectif des experts qui pointe également une « *loyauté du processus de reclassement particulièrement douteuse* », les élus du CSEC AGSH ont voté à l'unanimité un avis motivé négatif auquel vos représentants SICTAME-UNSA ont œuvré activement.

Dans l'absence d'un engagement écrit de l'employeur donnant des garanties suffisantes aux salariés dont les postes sont supprimés, le CSEC AGSH a aussi pris la précaution de voter à l'unanimité une délibération d'ester en justice.

## QU'A RÉPONDU LA DIRECTION ?

A l'issue de la séance du CSEC AGSH du 17/12, l'employeur a finalement confirmé par écrit les garanties suivantes pour les salariés concernés par les réorganisations :

- ✓ Plusieurs (*i.e.* au moins deux donc) propositions séquentielles de repositionnement de postes faisant partie d'un organigramme et non comme chargé de mission
- ✓ Maintien du niveau de poste comme niveau de poste de gestion pendant toute la durée d'occupation du nouveau poste, dans le cas où ce nouveau poste a un niveau inférieur à celui supprimé lors de la réorganisation
- ✓ Dans l'attente d'identifier une solution de repositionnement, les salariés continueront à occuper leur poste, sauf impossibilité (*malgré les demandes du SICTAME, le périmètre de cette impossibilité n'a pas été précisé par la direction autrement que par le refus du salarié d'un transfert automatique de poste*)
- ✓ Maintien de l'ancienneté, de la classification et de la rémunération
- ✓ Absence de mobilité géographique contrainte
- ✓ Absence de licenciement économique
- ✓ Suivi trimestriel de l'état d'avancement des repositionnements au CSEC central à partir du 25 janvier 2022
- ✓ Mise en place des formations nécessaires.

**Vous êtes touché de près ou de loin par les réorganisations, le SICTAME UNSA reste à votre disposition pour vous informer et vous défendre !**

**N'hésitez pas à nous contacter !**

### SUIVEZ NOUS SUR...

... notre site internet :

<http://www.sictame-unsafe.org>

... nos Yammer :

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Privé](#)

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Public](#)

**Contactez-nous en écrivant à :**

[holding-amont.sictame-unsafe@total.com](mailto:holding-amont.sictame-unsafe@total.com)

### SICTAME-UNSA-TOTAL

**TOUR COUPOLE** La Défense Bureau 4E41 01 47 44 76 33

**PAU** Bureau F16 CSTJF 05 59 83 59 21

**MICHELET** La Défense Bureau B RD 09 01 41 35 75 93

**SPAZIO NANTERRE** Bureau A10036 01 41 35 34 48